

Emploi, rémunération et heures de travail, avril 2019

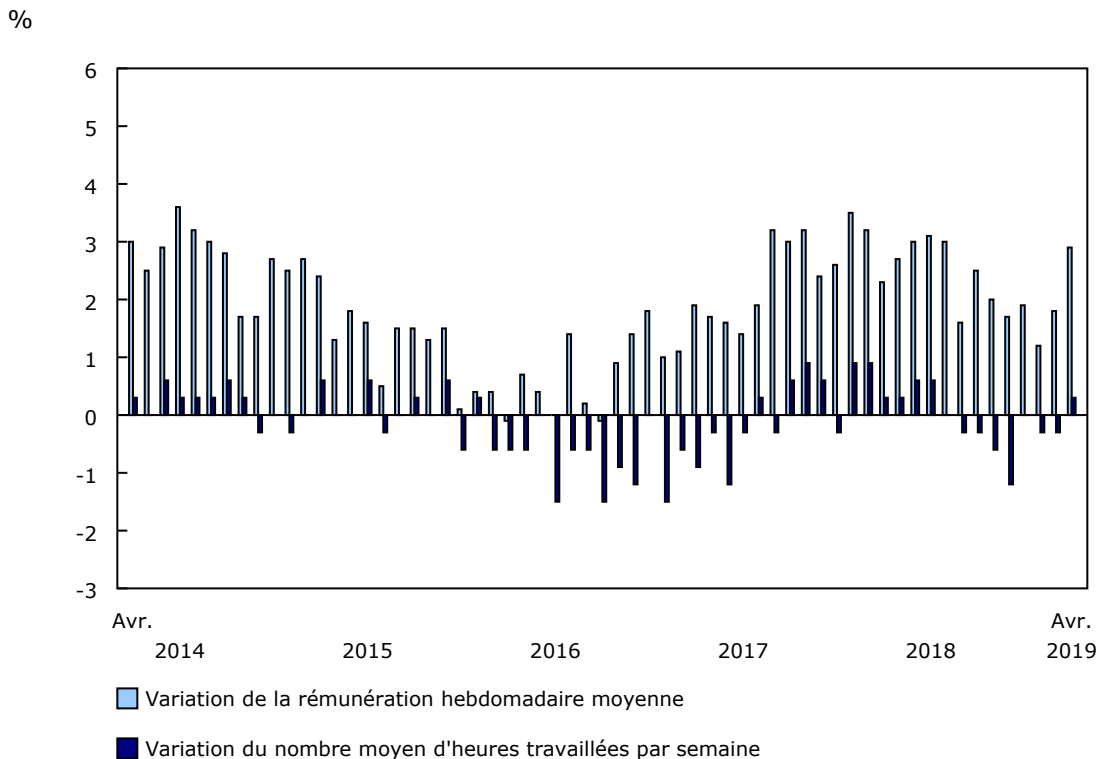
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 27 juin 2019

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 1 023 \$ en avril, en hausse de 0,7 % par rapport à mars. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération a augmenté de 2,9 %.

En général, la variation de la rémunération hebdomadaire s'explique par divers facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par industrie, par profession et par niveau d'expérience de travail, ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

En avril, les employés salariés non agricoles ont travaillé 32,8 heures par semaine en moyenne, soit un nombre d'heures inchangé par rapport au mois précédent et presque inchangé par rapport à 12 mois plus tôt.

Graphique 1
Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine



Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

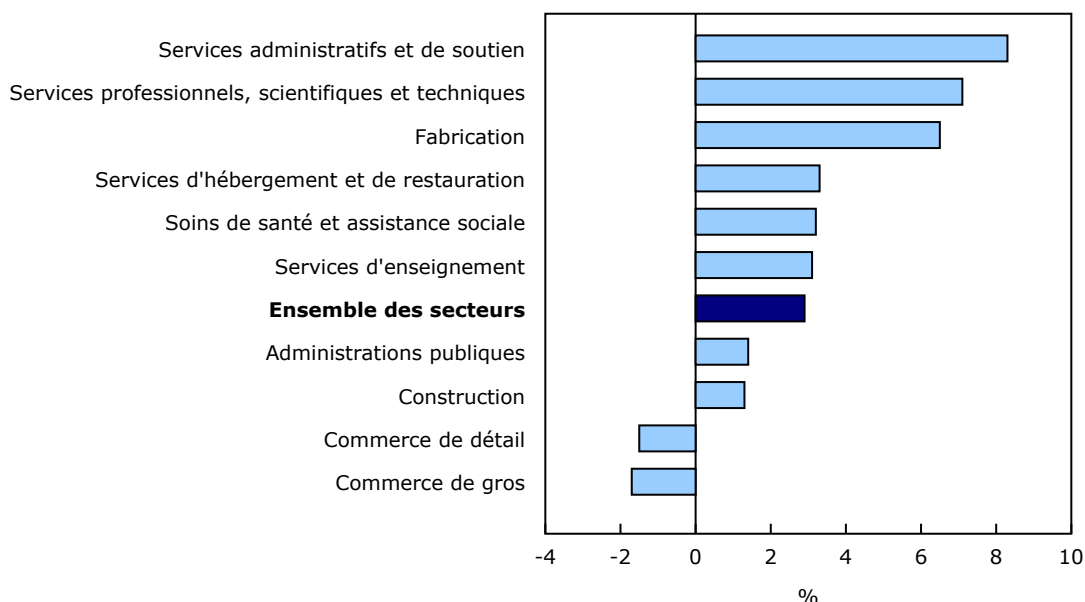
Pour examiner les résultats les plus récents de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans un format interactif, veuillez consulter la page « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) ».



Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans 8 des 10 principaux secteurs d'activité, la hausse la plus forte ayant été observée dans les services administratifs et de soutien. Parallèlement, la rémunération a diminué dans le commerce de détail et elle a peu varié dans le commerce de gros.

Graphique 2
Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, avril 2019



Source(s) : Tableau 14-10-0220-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0047).

En avril, la rémunération dans les services administratifs et de soutien a progressé de 8,3 % pour atteindre 828 \$, ce qui s'explique en partie par un niveau relativement faible de la rémunération en avril 2018. La majeure partie de la hausse est survenue de novembre à mars. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération dans le secteur a augmenté dans presque toutes les provinces, l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ayant contribué le plus à la croissance. Selon l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS), le salaire horaire offert pour les postes vacants dans le secteur a connu une hausse de 7,7 % au premier trimestre de 2019, comparativement au premier trimestre de 2018.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 7,1 % pour atteindre 1 460 \$, surtout en raison des hausses de l'emploi et de la rémunération dans la conception de systèmes informatiques et de services connexes, industrie où la rémunération est élevée. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont contribué le plus à la croissance de la rémunération dans ce secteur. Parallèlement, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a augmenté de 2,8 %. La rémunération dans les services professionnels, scientifiques et techniques suit une tendance à la hausse à long terme depuis le milieu de 2016.

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en avril, la rémunération hebdomadaire dans la fabrication a progressé de 6,5 % pour atteindre 1 148 \$. La rémunération dans le secteur a progressé dans la majorité des provinces, l'Ontario et le Québec ayant contribué le plus à la croissance. Au niveau du sous-secteur, la hausse est surtout attribuable à la fabrication d'aliments. Selon l'EPVS, le nombre de postes vacants dans le secteur de la fabrication a augmenté de 15,2 % du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019.

La rémunération des employés salariés des services d'hébergement et de restauration s'est accrue de 3,3 % pour atteindre 411 \$. La hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation enregistrée dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint.

Comparativement à avril 2018, la rémunération dans les soins de santé et l'assistance sociale a progressé de 3,2 % pour s'établir à 928 \$. La croissance de la rémunération a été observée dans les services de soins de santé ambulatoires, les hôpitaux et l'assistance sociale.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans les services d'enseignement a augmenté de 3,1 % pour s'établir à 1 064 \$, en raison principalement des hausses de l'emploi et de la rémunération dans les écoles primaires et secondaires et dans les universités. Des augmentations ont été observées dans six provinces, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick ayant contribué le plus à la hausse dans ce secteur.

Dans les administrations publiques, la rémunération a progressé de 1,4 % pour atteindre 1 325 \$ en avril, principalement en raison de la hausse observée dans les administrations publiques provinciales et territoriales.

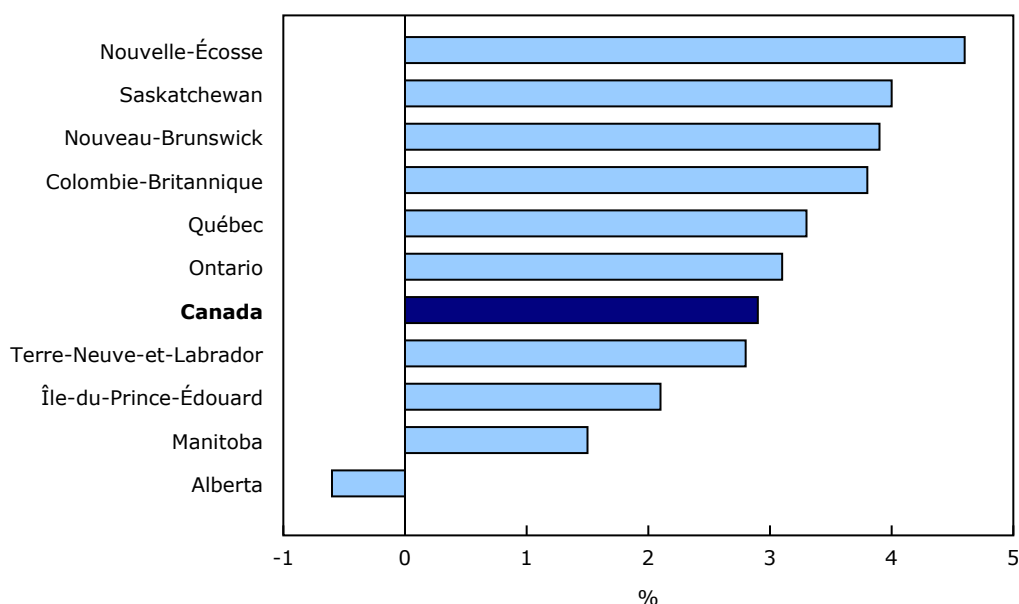
Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans la construction a augmenté de 1,3 % pour s'établir à 1 262 \$. La hausse est attribuable en grande partie à une augmentation de la rémunération dans la construction de bâtiments et à une augmentation de l'emploi dans les travaux de génie civil. À l'échelle provinciale, la Colombie-Britannique a contribué le plus à l'augmentation, laquelle a été atténuée par une baisse de l'emploi dans ce secteur en Alberta.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans le commerce de détail a diminué de 1,5 % pour s'établir à 597 \$. Ce sont les magasins de marchandises diverses et les magasins de détail divers qui ont contribué le plus à la baisse. Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a diminué de 3,5 % dans le secteur comparativement à 12 mois plus tôt, passant de 28,4 à 27,4 heures.

Rémunération hebdomadaire moyenne par province

Comparativement à avril 2018, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans neuf provinces, la Nouvelle-Écosse ayant enregistré la plus forte hausse. Parallèlement, la rémunération a peu varié en Alberta.

Graphique 3
Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne par province, avril 2019



Source(s) : Tableau 14-10-0222-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0049).

En Nouvelle-Écosse, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 4,6 % pour atteindre 896 \$ en avril, et de nombreux secteurs ont enregistré une hausse. La construction, les soins de santé et l'assistance sociale, ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques ont contribué le plus à cette augmentation. La rémunération dans la province suit une tendance à la hausse depuis le milieu de 2018. Selon l'EPVS, le salaire horaire offert dans la province s'est accru de 12,0 % du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019, soit la croissance la plus rapide parmi les provinces.

La rémunération des employés salariés en Saskatchewan a augmenté de 4,0 % pour atteindre 1 047 \$ en avril. Ce sont les soins de santé et l'assistance sociale qui ont contribué le plus à l'augmentation, tandis que l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que les services d'enseignement ont aussi apporté une contribution notable.

La rémunération hebdomadaire moyenne au Nouveau-Brunswick a connu une hausse de 3,9 % pour atteindre 939 \$ en avril, principalement en raison de la hausse enregistrée dans les services d'enseignement et la fabrication. Au cours de la même période, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a augmenté de 1,2 %, passant de 33,3 heures à 33,7 heures.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire en Colombie-Britannique s'est accrue de 3,8 % pour s'établir à 989 \$, et la majorité des secteurs ont enregistré des hausses. Ce sont la construction et les services professionnels, scientifiques et techniques qui ont contribué le plus à la croissance.

Comparativement à avril 2018, la rémunération a augmenté de 3,3 % au Québec pour atteindre 958 \$. La fabrication et les services professionnels, scientifiques et techniques sont les secteurs qui ont contribué le plus à la hausse.

En Ontario, la rémunération a progressé de 3,1 % pour s'établir à 1 044 \$, et l'augmentation s'est répartie dans la plupart des secteurs. Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a contribué le plus à cette hausse.

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés de Terre-Neuve-et-Labrador a connu une hausse de 2,8 % pour atteindre 1 062 \$, la construction, l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que la fabrication ayant contribué le plus à l'augmentation. Parallèlement, la croissance de la rémunération a été atténuée par une baisse enregistrée dans les soins de santé et l'assistance sociale.

La rémunération hebdomadaire moyenne à l'Île-du-Prince-Édouard a progressé de 2,1 % pour atteindre 856 \$, et la hausse est principalement attribuable aux services professionnels, scientifiques et techniques. Parallèlement, la croissance a été atténuée par une baisse notable de la rémunération dans les soins de santé et l'assistance sociale.

Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire a augmenté de 1,5 % au Manitoba pour s'établir à 947 \$. Ce sont la fabrication ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques qui ont contribué le plus à la hausse, laquelle a été atténuée par une baisse de l'emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale.

Emploi salarié non agricole par secteur

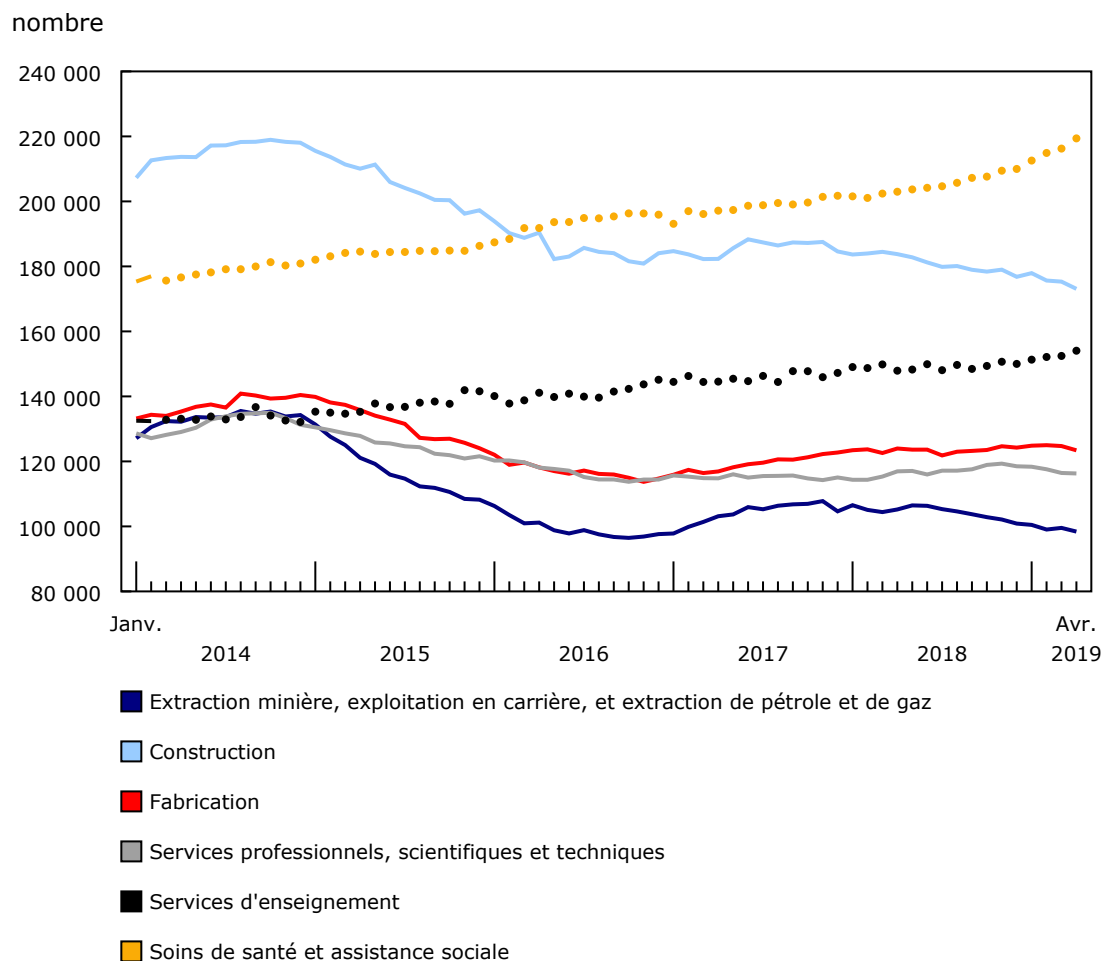
De mars à avril, le nombre d'employés salariés non agricoles a augmenté de 17 000. Les hausses mensuelles les plus importantes ont été enregistrées dans les services d'enseignement, les services professionnels, scientifiques et techniques, ainsi que l'industrie de l'information et industrie culturelle. Parallèlement, le nombre d'employés salariés a diminué dans les services administratifs et de soutien et dans les services d'hébergement et de restauration.

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en avril, le nombre d'employés salariés a progressé de 377 300 (+2,3 %). L'emploi a augmenté dans presque tous les secteurs, les soins de santé et l'assistance sociale (+61 700 ou +3,2 %), le commerce de détail (+48 400 ou +2,4 %) et les services d'enseignement (+46 300 ou +3,5 %) ayant enregistré les hausses les plus marquées. Parallèlement, l'emploi salarié a diminué dans l'industrie de l'information et industrie culturelle (-7 600 ou -2,2 %) et dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (-4 900 ou -2,4 %).

Pleins feux sur l'évolution du marché du travail en Alberta

En Alberta, le nombre d'employés salariés dans les soins de santé et l'assistance sociale, ainsi que dans les services d'enseignement, a suivi une tendance à la hausse pendant le choc des prix pétroliers de 2014 à 2016 et les années qui ont suivi. Ces deux secteurs représentaient 15,1 % de l'emploi salarié en Alberta en août 2014, soit juste avant le choc des prix pétroliers, mais en avril 2019, cette proportion s'établissait à 18,4 %, ce qui indique une transition dans le marché du travail de la province au cours des dernières années.

Graphique 4
Nombre d'employés salariés dans certains secteurs, Alberta, janvier 2014 à avril 2019



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement : CANSIM 281-0063)

Par contre, l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz représentaient 6,5 % de l'emploi salarié en Alberta en août 2014, et 4,9 % en avril 2019. D'autres diminutions notables du nombre d'employés salariés ont été enregistrées depuis le choc des prix pétroliers de 2014 à 2016 dans la construction, la fabrication et les services professionnels, scientifiques et techniques, tous des secteurs où la rémunération hebdomadaire est supérieure à la moyenne (tableau 3). Ensemble, ces quatre secteurs représentaient 30,3 % du nombre d'employés salariés en Alberta en août 2014, et 25,2 % en avril 2019.

En ce qui a trait aux niveaux d'emploi salarié au début de 2019, l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz, la construction, la fabrication, ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques sont tous demeurés en deçà des sommets atteints précédemment en 2014. Par ailleurs, selon l'EPVS, le nombre de postes vacants a diminué de façon marquée du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019 dans la construction (-21,5 %) et dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (-53,8 %). Parallèlement, le nombre de postes vacants a peu varié dans la fabrication au cours de la période. Dans le cas des services professionnels, scientifiques et techniques, le nombre de postes vacants a augmenté de 41,2 %, ce qui pourrait indiquer une vigueur renouvelée dans ce secteur à rémunération élevée au cours des mois à venir.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est la combinaison d'un recensement d'environ un million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada et des résultats de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui recueille des données à partir d'un échantillon de 15 000 établissements. Les données pour les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales sont recueillies à partir de divers fichiers administratifs fournis par ces administrations. Le principal objectif de l'EERH est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Cette analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

À la suite de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances affichées par les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées. L'élimination de l'effet des variations saisonnières facilite les comparaisons. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page intitulée « Données désaisonnalisées — Foire aux questions ».

Les données sur l'ensemble des salariés non agricoles portent sur tous les salariés rémunérés à l'heure, les employés à salaire fixe ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours peuvent faire l'objet d'une révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à demander et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 8 juillet.

Prochaine diffusion

Les données de mai sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 25 juillet.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Avril 2018	Mars 2019 ^r	Avril 2019 ^p	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	993,79	1 015,38	1 022,53	7,15	28,74	0,7	2,9
Forêt, exploitation et soutien	1 203,39	1 160,48	1 150,88	-9,60	-52,51	-0,8	-4,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 075,72	2 198,00	2 156,38	-41,62	80,66	-1,9	3,9
Services publics	1 974,14	1 874,50	1 849,74	-24,76	-124,40	-1,3	-6,3
Construction	1 245,07	1 281,79	1 261,72	-20,07	16,65	-1,6	1,3
Fabrication	1 077,31	1 120,44	1 147,54	27,10	70,23	2,4	6,5
Commerce de gros	1 265,31	1 228,22	1 243,64	15,42	-21,67	1,3	-1,7
Commerce de détail	605,73	591,18	596,89	5,71	-8,84	1,0	-1,5
Transport et entreposage	1 038,62	1 050,59	1 080,48	29,89	41,86	2,8	4,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 285,31	1 271,47	1 277,49	6,02	-7,82	0,5	-0,6
Finance et assurances	1 322,96	1 327,97	1 396,72	68,75	73,76	5,2	5,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 058,22	1 071,15	1 079,20	8,05	20,98	0,8	2,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 363,16	1 426,63	1 460,26	33,63	97,10	2,4	7,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 729,12	1 597,15	1 529,09	-68,06	-200,03	-4,3	-11,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	764,66	855,09	827,91	-27,18	63,25	-3,2	8,3
Services d'enseignement	1 032,20	1 062,83	1 064,20	1,37	32,00	0,1	3,1
Soins de santé et assistance sociale	898,72	928,22	927,91	-0,31	29,19	0,0	3,2
Arts, spectacles et loisirs	581,59	632,22	618,17	-14,05	36,58	-2,2	6,3
Services d'hébergement et de restauration	397,50	408,50	410,60	2,10	13,10	0,5	3,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	831,23	842,84	842,86	0,02	11,63	0,0	1,4
Administrations publiques	1 306,32	1 329,46	1 324,58	-4,88	18,26	-0,4	1,4
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 032,97	1 060,68	1 062,31	1,63	29,34	0,2	2,8
Île-du-Prince-Édouard	838,48	848,88	855,99	7,11	17,51	0,8	2,1
Nouvelle-Écosse	856,59	891,29	896,17	4,88	39,58	0,5	4,6
Nouveau-Brunswick	904,17	931,34	939,45	8,11	35,28	0,9	3,9
Québec	927,46	945,92	958,33	12,41	30,87	1,3	3,3
Ontario	1 012,58	1 037,30	1 043,80	6,50	31,22	0,6	3,1
Manitoba	932,63	957,62	946,95	-10,67	14,32	-1,1	1,5
Saskatchewan	1 006,42	1 031,88	1 046,80	14,92	40,38	1,4	4,0
Alberta	1 151,46	1 155,88	1 144,45	-11,43	-7,01	-1,0	-0,6
Colombie-Britannique	953,31	985,74	989,15	3,41	35,84	0,3	3,8
Yukon	1 115,73	1 170,07	1 160,64	-9,43	44,91	-0,8	4,0
Territoires du Nord-Ouest	1 386,22	1 420,87	1 461,74	40,87	75,52	2,9	5,4
Nunavut	1 382,47	1 400,56	1 508,43	107,87	125,96	7,7	9,1

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Avril 2018	Mars 2019 ^r	Avril 2019 ^p	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 528,9	16 889,2	16 906,2	17,0	377,3	0,1	2,3
Foresterie, exploitation et soutien	40,0	40,1	40,2	0,2	0,2	0,4	0,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	203,7	199,2	198,8	-0,4	-4,9	-0,2	-2,4
Services publics	124,0	127,7	126,8	-0,9	2,8	-0,7	2,2
Construction	1 012,1	1 038,3	1 039,4	1,1	27,3	0,1	2,7
Fabrication	1 550,2	1 580,7	1 580,6	-0,1	30,4	0,0	2,0
Commerce de gros	798,1	822,4	821,9	-0,6	23,8	-0,1	3,0
Commerce de détail	1 976,8	2 024,7	2 025,3	0,5	48,4	0,0	2,4
Transport et entreposage	750,5	776,7	775,8	-0,8	25,3	-0,1	3,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	341,4	331,5	333,8	2,3	-7,6	0,7	-2,2
Finance et assurances	728,8	744,5	748,4	3,8	19,5	0,5	2,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	293,1	299,3	300,3	1,0	7,2	0,3	2,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	924,1	958,4	961,5	3,1	37,4	0,3	4,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	101,4	107,7	108,8	1,1	7,4	1,0	7,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	810,2	827,2	821,4	-5,7	11,2	-0,7	1,4
Services d'enseignement	1 303,8	1 341,5	1 350,1	8,6	46,3	0,6	3,5
Soins de santé et assistance sociale	1 954,6	2 016,9	2 016,3	-0,6	61,7	0,0	3,2
Arts, spectacles et loisirs	295,2	311,4	312,7	1,3	17,5	0,4	5,9
Services d'hébergement et de restauration	1 315,6	1 336,4	1 333,3	-3,1	17,7	-0,2	1,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	546,4	556,3	556,2	-0,1	9,8	0,0	1,8
Administrations publiques	1 113,0	1 144,6	1 146,4	1,7	33,4	0,2	3,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	214,7	216,7	217,4	0,7	2,7	0,3	1,3
Île-du-Prince-Édouard	66,5	69,2	69,1	-0,1	2,7	-0,1	4,0
Nouvelle-Écosse	410,7	420,9	422,6	1,7	11,9	0,4	2,9
Nouveau-Brunswick	312,6	322,3	322,7	0,4	10,1	0,1	3,2
Québec	3 670,7	3 761,8	3 766,4	4,5	95,7	0,1	2,6
Ontario	6 428,1	6 578,3	6 584,2	5,8	156,1	0,1	2,4
Manitoba	605,0	613,9	611,7	-2,2	6,7	-0,4	1,1
Saskatchewan	476,7	486,4	485,9	-0,5	9,2	-0,1	1,9
Alberta	2 008,8	2 023,2	2 025,3	2,1	16,4	0,1	0,8
Colombie-Britannique	2 270,5	2 330,4	2 335,7	5,2	65,2	0,2	2,9
Yukon	21,7	22,3	22,3	0,0	0,5	-0,1	2,5
Territoires du Nord-Ouest	26,6	26,6	26,0	-0,6	-0,6	-2,4	-2,3
Nunavut	16,4	17,2	17,1	0,0	0,7	-0,1	4,5

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 3
Rémunération hebdomadaire moyenne dans certains secteurs, Alberta, avril 2019

	dollars
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 214,48
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 528,46
Construction	1 435,26
Fabrication	1 287,64
Rémunération hebdomadaire moyenne en Alberta	1 144,45
Services d'enseignement	1 103,67
Soins de santé et assistance sociale	978,09

Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement : CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0214-01](#), [14-10-0216-01](#), [14-10-0218-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0224-01](#) , [14-10-0226-01](#) et [14-10-0255-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5202](#).

Les Statistiques sur les postes vacants de mars ([5202](#)) de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail sont maintenant accessibles.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ainsi que des Statistiques sur les postes vacants dans une version mise à jour du *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données offre un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes provenant de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et accessibles selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques, remontant à 10 ans, sont aussi incluses. Cette application interactive permet aux utilisateurs de rapidement et d'aisément explorer et personnaliser l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et principaux secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêts associés au marché du travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Valerie Gagnon (613-867-5782; valerie.gagnon@canada.ca), Division de la statistique du travail.